

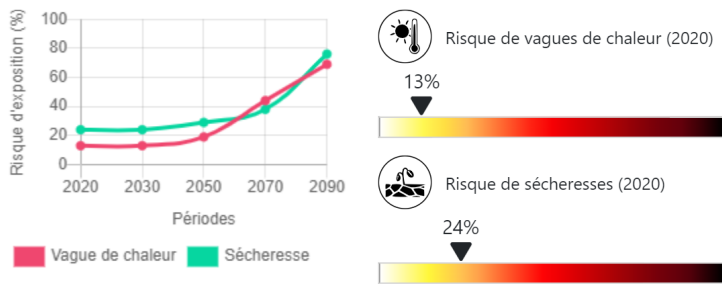
Ce document a été généré sur [Taloen](#), dans le cadre du programme Bat-ADAPT, pour l'adaptation des bâtiments au changement climatique.

SYNTHESE

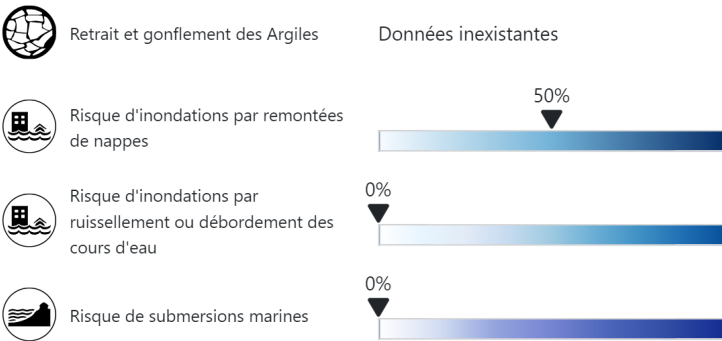
 6 Quai de la Seine 75019 Paris
Exposition climatique

 À partir des caractéristiques du bâtiment
Sensibilité du bâtiment

Évolution temporelle du risque climatique






Risque climatique actuel





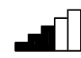


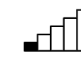


Le tableau donne un aperçu de l'influence des caractéristiques du bâtiment sur la résilience ou la vulnérabilité de celui-ci.

● Sensibilité forte ● Sensibilité moyenne ● Sensibilité faible

	 Vagues de chaleur	 Sécheresses & RGA	 Inondations
Toiture	●		
Façade	●		
Espace intérieur	●		
Occupation			●
RDC			●
Sous-sols			●
Fondations		●	
Espace extérieur	●		●

Analyse de vulnérabilité Actions adaptatives

 Vagues de chaleur	 Sécheresses et RGA	 Inondations	 Submersions marines
Exposition climatique ●	Exposition climatique ●	Exposition climatique ●	Exposition climatique ●
Sensibilité bâtiment ●	Sensibilité bâtiment ●	Sensibilité bâtiment ●	Sensibilité bâtiment ○
Vulnérabilité 	Vulnérabilité 	Vulnérabilité 	Vulnérabilité 

PROFIL DE RISQUE D'EXPOSITION CLIMATIQUE



Le profil de risque d'exposition climatique dépend uniquement de l'emplacement du bâtiment.



Les vagues de chaleur

Les vagues de chaleur correspondent à 5 jours consécutifs pendant lesquels la température est supérieure de 5°C à la normale. Elles dégradent le confort thermique dans le bâtiment et endommagent les réseaux. Plus d'informations [ici](#).

D'après les modèles climatiques, le nombre de jours dont la température maximale sera supérieure de plus de 5°C à la normale pendant au moins 5 jours consécutifs serait entre 10 et 19 jours en 2020, entre 10 et 19 jours en 2030, entre 20 et 29 jours en 2050, entre 60 et 69 jours en 2070 et entre 100 et 109 jours en 2090.

Dans votre zone, en 2030, le risque d'exposition aux vagues de chaleur est qualifié de Moyen.



Les sécheresses et retrait gonflement des argiles

Les sécheresses d'une durée de retour à la normale des sols supérieure à 25 ans, en zones de retrait et gonflement des argiles, augmentent le risque de dégradation de structures des constructions à fondations superficielles ou réseaux enterrés, ce qui implique des fissures et fuites.

D'après les modèles climatiques, la probabilité de rencontrer une sécheresse affectant les bâtiments est de 24% en 2020, 24% en 2030, 29% en 2050, 38% en 2070, 76% en 2090.

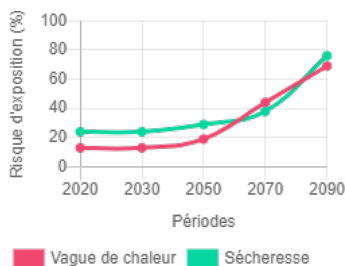
Votre bâtiment est situé sur une zone où le risque de retrait et gonflement des argiles est Inconnu (données inexistantes).

Dans votre zone, en 2030, le risque d'exposition aux sécheresses est qualifié de Faible.



Évolution temporelle et risque climatique

Les risques représentés ici sont définis par la probabilité d'occurrence des événements "5 mois de vagues de chaleur par an" et "au moins une sécheresse de durée de retour à la normale de 25 ans".



Les risques de présence de vagues de chaleur :

- Un risque de 100% correspond à une prédiction d'un nombre de jours de vague de chaleur supérieur à 5 mois par an ;
- Un risque de 80% correspond à une prédiction d'un nombre de jours de vague de chaleur supérieur à 4 mois par an ;
- Un risque de 60% correspond à une prédiction d'un nombre de jours de vague de chaleur supérieur à 3 mois par an ;
- Un risque de 40% correspond à une prédiction d'un nombre de jours de vague de chaleur supérieur à 2 mois par an ;
- Un risque de 20% correspond à une prédiction d'un nombre de jours de vague de chaleur supérieur à 1 mois par an ;

Probabilité d'occurrence des sécheresses :

Le risque correspond à la probabilité de voir apparaître une ou des sécheresses d'intensités, durées et fréquences telles que la durée de retour à la normale des sols est de 25 ans. Les probabilités sont calculées sur des périodes de 20 ans.

Si le risque affiché dans le graphique est supérieur à 5%, le sol affecté ne retrouve plus son état normal.



Les inondations

Les inondations peuvent affecter le bâti par des infiltrations d'eau dans les murs ou l'endommagement des réseaux en sous-sol.

Les **inondations par remontées de nappes** interviennent dans les secteurs vulnérables à l'émergence souterraine de la nappe au niveau du sol, ou à une inondation des sous-sols à quelques mètres sous la surface du sol.

Votre bâtiment est situé dans une **zone potentiellement sujette aux inondations de cave**.

Les **inondations par débordements des cours d'eau** interviennent dans les secteurs qui se situent sur des terrains qui risquent d'être inondés de plusieurs centimètres ou plusieurs mètres si les cours d'eau débordent.

Votre bâtiment est situé dans une zone de risque d'inondation par débordement des cours d'eau **inexistant**.

Dans votre zone, le risque d'exposition aux inondations est qualifié de Moyen.



Les submersions marines

Les submersions marines peuvent affecter les bâtiments à cause d'infiltrations d'eau dans les matériaux, d'endommagement de la structure et des réseaux. Elles sont souvent accompagnées de tempêtes, ce qui amplifie les dégâts sur les bâtiments.

Votre bâtiment est situé dans une zone où la hauteur d'eau dans les zones basses estimée pour un niveau marin centennal de référence, soit un niveau marin élevé tel qu'il a une chance sur 100 de se produire en 2020, est de 0 mètres.

Dans votre zone, le risque d'exposition aux submersions marines est qualifié de Faible.



PROFIL DE SENSIBILITÉ DU BÂTIMENT



Les caractéristiques du bâtiment ont une influence sur la résilience et la vulnérabilité de celui-ci face aux différents aléas climatiques.



Toiture :

La toiture est **foncée**. La toiture est un élément qui entraîne une vulnérabilité **Forte** de votre bâtiment vis-à-vis des vagues de chaleur.



Façade :

La façade est **claire sans** protections solaires. La façade est un élément qui entraîne une vulnérabilité **Moyenne** de votre bâtiment vis-à-vis des vagues de chaleur.



Espace intérieur :

Le confort thermique dépend de :

- La famille de matériaux de la façade **Pierre**
- Le type d'isolation **non isolé**
- Le type de ventilation **non spécifié**

Ces caractéristiques entraînent une vulnérabilité **Faible** de votre bâtiment vis-à-vis des vagues de chaleur.



Sensibilité d'occupation du site :

Le bâtiment fait partie de la catégorie **bureau**. L'occupation du site est un élément qui entraîne une vulnérabilité :

- **Moyenne** de votre bâtiment vis-à-vis des vagues de chaleur.
- **Moyenne** de votre bâtiment vis-à-vis des inondations.



Rez-de-chaussée :

Le bâtiment a un vide-sanitaire **absent**. Cet élément entraîne une vulnérabilité **Forte** de votre bâtiment vis-à-vis des inondations.



Sous-sol :

Le bâtiment a un sous-sol **présent, avec** équipements sensibles. Cet élément entraîne une vulnérabilité **Forte** de votre bâtiment vis-à-vis des inondations.



Fondations :

Le bâtiment possède des fondations **superficielles**. Cet élément entraîne une vulnérabilité **Forte** de votre bâtiment vis-à-vis des sécheresses et retraits et gonflements des argiles.



Espaces extérieurs :

L'espace extérieur est composé de :

- 100 m² de surface artificialisée **de couleur claire**
- 0 m² de surface d'espace vert sur dalle, en gestion **non spécifiée**
- 0 m² de surface d'espace vert en pleine terre, en gestion **non spécifiée**

Ces espaces entraînent une vulnérabilité :

- **Moyenne** de votre bâtiment vis-à-vis des vagues de chaleur
- **Forte** de votre bâtiment vis-à-vis des inondations

D'après les caractéristiques indiquées, la sensibilité de votre bâtiment est qualifiée de :

- **Moyenne** face à l'aléa vague de chaleur
- **Forte** face à l'aléa sécheresse et retrait gonflement des argiles
- **Forte** face à l'aléa inondation

Ce document a pour vocation de réaliser une initiation d'étude du risque d'exposition aux aléas climatiques, de la sensibilité du bâtiment aux risques climatiques et une analyse croisée. Il n'a pas de valeur juridique.

Certaines icônes de la documentation sont extraites du site The Noun Project.